



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Avis préalable d'ouverture de faillite

Date de publication: SHAB 26.09.2023

Publications supplémentaires: KABGE 26.09.2023

Visible par le public jusqu'au: 26.09.2028

Numéro de publication: KK01-0000032706

Entité de publication

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Avis préalable d'ouverture de faillite Ventiléman Sàrl

Débiteurs:

Ventiléman Sàrl
CHE-130.534.850
Route des Moulières 5
1242 Satigny

Date de l'ouverture de la faillite : 18.09.2023

Remarques juridiques:

Les débiteurs du failli sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent plus s'acquitter en mains du failli sous peine de devoir payer deux fois, et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre immédiatement à la disposition de l'office des faillites sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 5, CP). La publication concernant le type, la procédure, le délai de production, etc. se fera à une date ultérieure. Publication selon l'art. 222 LP.

Remarques:

Pour tout renseignement:
Groupe 2 + 41 22 3888929
F20231175

But :

La société a pour but l'exploitation d'une entreprise proposant la réalisation, la maintenance, la conception, l'étude et le suivi de projets d'installations de ventilation, de climatisation, de réfrigération, de production et de distribution de chauffage et d'eau glacée, ainsi que de production d'énergies renouvelables solaires, photovoltaïques et géothermiques; la régulation et la gestion technique centralisée; les installations sanitaires et l'isolation tuyauterie industrielle, y compris l'expertise et la mise en service. Elle a également pour but la vente et l'achat de tous les appareils et matériels y relatifs, ainsi que la prestation de service d'entretien et de maintenance des installations de ventilation et de climatisation. La société peut, en outre, effectuer, pour son compte ou

pour le compte de tiers, toutes opérations, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, ainsi que toutes activités de conseil, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet ou à tout objet similaire; créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but. Elle peut accorder des prêts ou des garanties, à ses associés ou à des tiers.